

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

DELEGATION  
DEPARTEMENTALE DU HAUT  
NYONG

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE  
DOUMAITANG

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

UPPER NYONG DIVISIONAL  
DELEGATION

\*\*\*\*\*

DOUMAITANG COUNCIL

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDER BOARD

\*\*\*\*\*

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE DOUMAITANG

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUMAITANG**

**AUTORITE CONTRACTANTE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUMAITANG**

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 06 **BIS/AONO/C-DMTG/SG/CIPM/2023,**  
DU 17/02/2023 **EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX  
FOYERS CULTURELS DANS LA COMMUNE DE  
DOUMAITANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,  
REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT : BIP 2023**

#### **1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de DOUMAITANG, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DE DEUX (02) FOYERS CULTURELS DANS LA COMMUNE DE DOUMAITANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST REPARTIS EN DEUX LOTS AINSI QU'IL SUIIT.**

Lot	Localités	Coût prévisionnel (FCFA TTC)	Caution de soumission	Imputations Budgétaires
1	KOUAMBANG	15 000 000	300 000	
2	SALE	15 000 000	300 000	

## 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Démolition ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Plomberie sanitaire
- Revêtement scellé
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD.

## 3. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 4. Objet

**Construction de deux (02) foyers culturels dans la commune de DOUMANTANG;**

## 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : **30 000 000 FCFA (trente millions) francs CFA toutes taxes comprises ;**

## 6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du Génie Civil.

## 7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2023).

## 8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **300 000 (trois cent mille) F CFA par lots** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date originale de validité des offres .

## 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la **Commune de DOUMANTANG**.

## 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de DOUMANTANG sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette municipale de la **Commune de DOUMANTANG** d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**.

## 11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01)

et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de DOUMANTANG, au plus tard le 02/03/2023 à 10 Heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
N° 06 /AONO/C.DMTG/SG/CIPM/2023 DU 17/02/2023 POUR LES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DE DEUX (02) FOYERS  
CULTURELS DANS LA COMMUNE DE DOUMANTANG, DEPARTEMENT DU HAUT  
NYONG, REGION DE L'EST

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des plis**

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 02/03/2023 à 11 Heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut Nyong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

**1. Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du **point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (**conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés**).
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

**2. Critères essentiels**

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(05 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(05 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

### 15. Attribution.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué **la moins disante**.

### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de DOUMAITANG. **Tel. : 6 73 68 35 04.**

DOUMAITANG, le 17 FEV 2023

#### Ampliations :

- ARMP/EST (Pour diffusion) ;
- DDMINEPAT/HAUT NYONG
- CAMEROON TRIBUNE (Pour Publication) ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

